

République Islamique de Mauritanie  
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère du Développement Rural

Centre National de Lutte Antiacridienne



الجمهورية الإسلامية الموريتانية  
شرفه - إخاء - عدالة

وزارة التنمية الريفية

المركز الوطني لمكافحة الجراد

رقم : ..... م / ج / م ع

N° ..... / CNLA / DG

N/Réf

V/Réf

Nouakchott, le: 14 DEC 2018  
نواكشوط في: 14 ديسمبر 2018

*Le Directeur Général*

المدير العام

Dossier d'Appel d'Offres National Simplifié

Signature d'un contrat de service pour le nettoyage des locaux du Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA), à Nouakchott et à Akjoujt

Référence ou numéros sériel 07/CNLA 2018/

**Objet :** Contrat de nettoyage des locaux du CNLA

Pièce N°1

**Avis d'Appel d'Offres National Simplifié pour la signature d'un contrat de de nettoyage des locaux du CNLA**

Monsieur Sid'Ahmed Mohamed, Directeur du *Centre National de Lutte Antiacridienne*, lance le présent Appel d'Offres National Simplifié en vue de recruter un prestataire de service de nettoyage des locaux du CNLA (siège administrative à Nouakchott, l'enceinte et les annexes en plus des locaux de la station de recherche d'Akjoujt), tel que spécifié et quantifié dans le cadre du Devis, Descriptif, Quantitatif et Estimatif (DDQE) figurant dans la troisième partie (pièce n° 3) du dossier.

1. Les prestataires intéressés sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les exigences demandées dans le dossier d'AONS et en les déposant sous pli fermé en deux exemplaires (un original et une copie auprès du Secrétaire de la CIMAC au CNLA (à *Tenessweilem* Nouakchott Tél : (+222) 46 57 00 00 au plus tard le lundi 31 décembre 2018 à 12h 00 heure locale. Avant cette date, le secrétaire de la CIMAC reçoit les plis tous les jours ouvrables de 08h 00 à 17h 00.
2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée, doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Président de la Commission Interne des Marchés du Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) : **Offre relative au nettoyage des locaux du CNLA à Nouakchott et à Akjoujt** ».
3. Les plis seront ouverts en séance publique par la Commission le lundi 31 décembre 2018 à 12h 30 heure locale. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.

4. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir, par écrit, la Commission au plus tard le jeudi 27 décembre 2018.
5. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
  - i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier ;
  - ii. Fournir les attestations administratives en cours de validé (import, trésor, travail, CNSS, BCM)
  - iii. Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de commandes similaires (avoir déjà exécuté au moins cinq services similaires) ;
  - iv. La visite des lieux de travaux est obligatoire (prendre contact avec la CIMAC).
6. La Commission,
  - i. attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres et moins disant par rapport aux autres concurrents.
  - ii. n'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

Sid Ahmed Ould Mohamed

